

Relations sémantiques

Il existe, en effet, des relations qui organisent la configuration sémantique (la configuration est l'action de configurer ; configurer signifie donner une forme à une chose ou un quelque chose)

- 1) La synonymie ou relation d'identité sémantique parce qu'il est rare que des mots soient synonymes dans tous leurs emplois.
- 2) L'hyponymie ou relation d'inclusion générique (qui appartient au genre et qui s'oppose à spécifique). C'est une notion relative (notion signifie : connaissance élémentaire ou intuitive qui n'est pas précise). Je cite à titre d'exemple le mot « fleur » est, en effet, l'hyponymie de « rose » ou « tulipe » qui est son hyponyme, mais aussi l'hyponyme de « plante » ou de « végétal ».
- 3) L'antonyme : il recouvre ou correspond à : 1---les contradictoires ou complémentaires, opposés par une relation de disjonction (l'action de séparer) exclusive. Je cite à titre d'exemple (« mort » / « vivant »---« jeune » / « vieux »). 2---Les réciproques (réciprocité, c'est-à-dire qui va dans les deux sens). Je cite à titre d'exemple (« donner » / « recevoir ») — « « dominant » / « dominé »). 3---Les contraires ou antonymes proprement dit, ils sont placés aux extrêmes d'une échelle de gradation implicite. Je cite à titre d'exemple (« chaud » / « froid »---« facile » / « difficile »).
- 4) L'homonymie, ou identité des signifiants de signes, dont les signifiés sont distincts. Je cite à titre d'exemple : « louer » (1) qui signifie « faire l'éloge de » / « louer » 2 qui signifie « prendre ou donner en location », ce qui la distingue de la polysémie (un seul signe à plusieurs signifiés : « louer » 2.
- 5) La paronymie ou ressemblance approximative des signifiés de signes distincts. Je cite à titre d'exemple (« conjecture) qui signifie : opinion fondée sur des probabilités ou des apparences) / « conjoncture » qui signifie : une situation qui résulte d'une circonstance, d'un phénomène...) ---« inculquer » / « inculper » ---« collision » / « collusion ».

Connotation/ Dénotation

La notion de connotation est souvent employée pour décrire le sens des mots employés dans un texte. L'opposition entre dénotation et connotation recouvre (abrite) trois approches théoriques.

- 1) En logique, la dénotation est l'extension d'un signe (la classe d'objet auxquels il s'applique), la connotation est sa compréhension (l'ensemble des traits qui compose son signifié).
- 2) En linguistique, la dénotation d'un signe désigne « l'ensemble des traits de sens qui permettent la dénomination (encodage) et l'identification (décodage) d'un référent » (l'objet auquel il s'applique). C'est donc l' « ensemble des traits distinctifs à fonction dénomminative », alors que la connotation d'un signe, ce sont les valeurs sémantiques additionnelles » : indications sociolinguistiques comme le niveau de langue comme par exemple : ce qui différencie le mot « voiture » du mot « bagnole » ou « voiture » de « caisse », idiolectales (par exemple : les valeurs affectives, métaphoriques, péjoratives ou mélioratives dont un mot est entouré dans un énoncé, et par lesquelles il est relié à d'autres) qui sont intégrées au sens de façon variable selon les linguistes.
- 3) Roland Barthes souligne dans ses travaux de sémiologie : « un système connoté est un système dont le plan d'expression est constitué lui-même par un système de signification. ». Je cite à titre d'exemple un nom rendu célèbre par Barthes : « Panzani », c'est un nom propre italien que l'on a utilisé dans une publicité française pour les pâtes, il connote pour les lecteurs français l'italianité : le signe (mot) « Panzani » devient le connotateur (ou signifiant de

connotation) d'un signifié second, décroché par rapport au premier, l' « italianité ». Un autre exemple : l'emploi de l'imparfait du subjonctif, considéré comme un archaïsme (caractère d'ancienneté) supprimé par l'académie française, peut, avec d'autres traits de style) connoter un registre soutenu, soigné, littéraire. Il devient le connotateur d'un registre stylistique.